GOURNAY
SUR MARNE

MON PROGRAMME ÉLECTORAL

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES
DE GOURNAY-SUR-MARNE

Le programme électoral doit figurer sur une affiche au format A3.

Celle-ci sera affichée à partir du 2 novembre 2026

Plusieurs choses doivent figurer sur ce document :

> **Mon prénom et mon nom**

> **Ma classe**

> **Une photographie** (d'identité)

> **Mon slogan** : ça peut être une phrase qui rime avec mon prénom, une phrase qui évoque mon dynamisme, ou toute phrase qui permettra aux électeurs de se souvenir de ma candidature

> **Le ou les projets** que je souhaite voir se développer sur la ville.
Il faut les évoquer en détail pour que les électeurs comprennent ce que je veux faire.
Pour cela, sur mon affiche, je peux présenter un résumé de mes projets de la façon suivante :

Si je suis élu(e) au CMJ, je souhaiterais :

1 > . . . . . .

. . . . . .

2 > . . . . . .

. . . . . .

3 > . . . . . .

. . . . . .

TA DÉCLARATION DE CANDIDATURE ET TON AFFICHE DEVRONT ÊTRE DÉPOSÉES EN MAIRIE À L'ATTENTION D'ALISSON BOSCARDIN ENTRE LE 15 SEPTEMBRE ET LE 16 OCTOBRE 2026.